

# Conseil Départemental MoDem 65

## Jeudi 19 novembre 2009

Présents : Anne Billaz, Chantal Brochot, Madeleine Cabidoche, Jean-Luc Caze, Daniel Garde, Georges Gimenez, Jérôme Giner, Ginette Héry, Gilles Laile, Pierre Lagonelle, Jean-Luc Laplagne, Jean-Philippe Le Boucher, Brigitte Lévy, Gérard Masson, Alain Minvielle, Geneviève Mirouse, Yannick Peran, Eliane Perus, Louissette Rollat, Jean Marc Subra, Graziela Valmori, Isabelle Vendoze, Pierre Villers

Invité : Denis Tajan (membre de l'Union Régionale Midi Pyrénées)

*Pierre Lagonelle* remercie les membres présents et rappelle l'obligation statutaire de réunir le Conseil Départemental deux fois par an. Il précise que nous en sommes déjà à trois ou quatre réunions mais que ce rythme est souhaitable dans l'intérêt de notre Mouvement notamment lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes.

### Elections régionales :

*Pierre Lagonelle* fait un point sur l'avancée des travaux par rapport aux élections régionales. Il précise qu'à 3 mois et demi des échéances, force est de constater que le MoDem a su se structurer. Depuis l'Université de Rentrée de la Grande Motte, les 22 Unions Régionales ont été créées.

En Midi Pyrénées, la première réunion de l'Union Régionale a regroupé les 8 présidents des fédérations départementales qui ont décidé de sa composition : 2 représentants du collège « adultes » et 1 représentant du collège « jeunes » par département.

Pour les Hautes-Pyrénées, Pierre Lagonelle, Ginette Héry et Denis Tajan participent aux travaux de l'Union Régionale Midi Pyrénées.

Pierre Lagonelle remercie Denis Tajan pour son implication, notamment en sa qualité de secrétaire de séance de l'Union Régionale.

*Pierre Lagonelle* précise que des groupes de travail ont été mis en place dans l'objectif de l'élaboration du programme régional. Ils invitent tous ceux qui ont des compétences particulières ou qui sont attirés par un sujet de rejoindre ces groupes de travail.

Notre Président départemental indique qu'il a été mandaté par l'Union Régionale pour rencontrer les formations politiques écologistes dans l'éventualité d'alliances au premier ou second tour.

Quatre formations écologistes ont été contactées : Génération Ecologie, le Mouvement Ecologiste Indépendant, France en action, ainsi qu'Europe Ecologie. Les trois premières sont regroupées sous le label Alliance Ecologiste Indépendante et semblent être intéressées par une alliance dès le premier tour, quant à Europe Ecologie, ses adhérents conduiront une liste indépendante, tout au moins au premier tour (alliance évoquée au deuxième tour).

Les accords éventuels seront finalisés prochainement.

*Pierre Lagonelle* affirme que l'important pour l'instant est de travailler et d'avancer afin d'avoir un bon projet régional. La campagne ne deviendra réellement active qu'à compter de janvier. Il précise que les réformes territoriales voulues par le Gouvernement risquent d'être un enjeu majeur des élections.

### Choix des candidats :

*Pierre Lagonelle* précise que notre région doit élire 91 conseillers régionaux répartis sur les 8 départements. Il s'agit d'une élection avec des listes départementales. Les Hautes-Pyrénées ont une liste de 11 candidats. Les listes doivent tenir compte de la parité et de la représentativité des candidats. Pierre Lagonelle précise que la liste sera constituée en tenant compte des éventuelles alliances et du respect de la parité et de la diversité géographique du département.

*Jean Luc Laplagne* s'interroge par rapport au mail que les candidats ont reçu de Rémy WIEDEMANN (Conseiller National) qui parle d'établir des « listes autonomes et indépendantes » et se demande si le jeu d'alliance n'est pas en contradiction avec cette option.

*Pierre Lagonelle* précise que quelles que soient les alliances établies toutes les listes seront conduites sous les couleurs du MoDem. Il rappelle que le Conseil national a entériné la possibilité de s'allier avec certains partis.

*Jean Luc Laplagne* demande si les listes seront entérinées par le conseil départemental.

*Pierre Lagonelle* rappelle la procédure de constitution des listes régionales et du programme.

*Jean Luc Laplagne* regrette les délais de programmation de la réunion de ce soir.

*Pierre Lagonelle* explique que la programmation s'explique d'une part par la prolongation de quinze jours de la date d'échéance de dépôt des candidatures et d'autre part par la date de la prochaine réunion de l'Union Régionale (21 novembre) où doivent être validées les têtes de liste départementales et régionale.

Pour les Hautes-Pyrénées, deux personnes se sont portées candidates à la tête de la liste départementale : Pierre Lagonelle et Jean-Luc Laplagne  
Un vote est organisé pour désigner la tête de liste de notre département.  
Le résultat du vote est net : Pierre Lagonelle : 30 voix - Jean Luc Laplagne : 3 voix - Blanc : 1

*Pierre Lagonelle* remercie les membres du Conseil Départemental pour leur confiance.

Il rappelle que concernant le programme, il s'agit d'un programme unique pour la région Midi Pyrénées mais que quelques déclinaisons pourront apparaître à l'échelon départemental. Nous pourrions travailler sur deux ou trois sujets phares à définir ensemble ; par exemple la TCP, le Parc Régional, la promotion de l'agriculture biologique ...

Concernant la tête de liste régionale, sa candidature sera entérinée début décembre au Congrès d'Arras et les adhérents pourront se prononcer sur les têtes de listes vraisemblablement vers mi-décembre.

*Alain Minvielle* souhaite savoir quelle est la position du futur tête de liste par rapport aux alliances, quel est son regard sur Martin Malvy et comment se prendra la décision de fusion au 2<sup>ème</sup> tour ?

*Pierre Lagonelle* précise qu'à ce jour il y a un candidat tête de liste régional : Arnaud Lafon (Maire de Castanet Tolosan) qui a un profil très consensuel.

Concernant les alliances, la position nationale est de ne s'allier ni avec le NPA, ni le FN, ni l'UMP.

Pour le 2<sup>ème</sup> tour rien n'est figé et cela dépendra de beaucoup de facteurs (scores, souhaits de fusion des autres partis).

*Pierre Lagonelle* précise que le groupe de travail régional sur la communication enverra la programmation des manifestations concernant les élections régionales dès mi-janvier.